



SNPNAC

SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL NAVIGANT DE L'AERONAUTIQUE CIVILE

E-Mail: contact@snpnac.fr - snpnac@orange.fr - www.snpnac.fr

Paris, le 7 avril 2013

Communiqué

Le SNPNAC apprend que le chef du Groupement d'Hélicoptères de la Sécurité Civile a annoncé la fermeture de 6 bases hélicoptères, dont celle de Strasbourg, lors d'une visite récente à Bordeaux.

Cette information n'a plus été relayée depuis, par quelque échelon administratif que ce soit.

Les représentants du personnel navigant du Groupement d'Hélicoptères, au delà de l'aspect cavalier d'une telle communication, dénoncent avec vigueur l'absence totale de concertation et le manque de transparence entourant ces orientations.

À l'instar d'autres services disposant d'une flotte aérienne étatique, le Groupement d'Hélicoptères est audité par l'inspection générale de l'administration ainsi que celle des finances depuis le début de l'année 2013. Aucun rapport n'a encore été rendu en la matière, aussi nous apparaît-il pour le moins prématuré de statuer sur l'avenir des hélicoptères de la Sécurité Civile.

Le Groupement d'Hélicoptères dispose d'une flotte unique de 35 hélicoptères EC 145. Récents et polyvalents ils permettent de réaliser toutes les missions de sécurité civile qui leur échoient, y compris celles au profit des SAMU et des pompiers, principaux acteurs du secours à personnes. Les équipages de conduite des hélicoptères entretiennent les qualifications les plus élevées exigées par la réglementation. Ce niveau de compétences, de réactivité et de proximité a permis de sauver sans délais plusieurs centaines de personnes lors de récentes catastrophes comme la tempête Xynthia ou les inondations du Var en 2010; principalement de nuit, en opération de treuillage par très mauvaises conditions météorologiques. Ces aléas on le sait, sont de plus en plus fréquents. Faut-il accepter de dégarnir les moyens prépositionnés dans des régions qui ont elles aussi connu de telles catastrophes il n'y a pas si longtemps? Nous sommes persuadés du contraire.

La Base de Strasbourg a jusqu'alors été citée en exemple d'efficacité, car médicalisée à plein temps depuis près de 40 ans. Elle célèbre cette année le quarantenaire de son implantation. En journée, l'hélicoptère "Dragon 67" décolle en 5 à 7 minutes en mesure de porter assistance aux victimes et patients en moins de 15 minutes de vol aux confins du département du Bas-Rhin. La nuit, le délai observé est porté à 30 minutes. La qualité, la technicité et l'expertise de ses équipages et partenaires permettent d'extraire puis de transporter un patient ou une victime vers un centre hospitalier adapté, de jour comme de nuit, depuis n'importe quel point du territoire, y compris en utilisant un treuil performant.

Ce service polyvalent ne connaît pas les frontières administratives, prouvant ainsi qu'un moyen performant peut être mutualisé. Le massif vosgien est par exemple pourvoyeur de 50 à 80 missions de secours à personnes par an en milieu périlleux avec mise en oeuvre de techniques de treuillage.

Le SNPNAC demande à l'administration de s'expliquer sans délai quant aux annonces de fermeture de Bases Hélicoptères en général et de Strasbourg en particulier.